

PAYS DE FALAISE ENVIRONNEMENT

LE TRI SE SIMPLIFIE : DÉSORMAIS TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

élu
référent



Kévin DEWAËLE

Vice-Président à l'Environnement

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le tri est l'un des gestes en faveur de l'environnement le plus suivi des Français, bien conscients des enjeux du recyclage. Dans le Pays de Falaise, plusieurs milliers de tonnes d'emballages sont ainsi collectés chaque année. **C'est pour faciliter ce geste du quotidien que la Communauté de Communes simplifie les consignes de tri. Désormais tous les emballages se trient et de manière plus simple. Les colonnes jaunes et bleues sont réunies et s'ouvrent à plus d'emballages.**

Emballages et recyclage : à chacun son cycle

Le verre

Il se recycle à l'infini et est acheminé chez les verriers pour re-devenir emballage.

Les emballages en plastique, carton et métal

Ils sont collectés et acheminés dans un centre de tri afin de les séparer en fonction de leur matière constitutive et d'éliminer les erreurs de tri.

Le centre de tri destinataire des emballages du Pays de Falaise sera très prochainement situé à Villedieu-les-Poêles avant que le centre de tri public NORMANTRI prenne le relais, dès qu'il sera mis en service. Le Pays de Falaise fait partie des 14 collectivités investies dans ce projet

de création d'un centre de tri régional.

Chaque matière suit ensuite sa propre filière de recyclage.

L'emballage connaît alors une seconde vie, soit sous la forme d'un nouvel emballage soit sous la forme de divers produits finis.

Le Pays de Falaise s'engage aux côtés de ses habitants pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et est en recherche constante de solutions pour l'améliorer. Afin de lever les doutes exprimés par 4 français sur 5 au moment de trier, le tri va se simplifier.

Quelques chiffres
pour la collecte
en Pays de
Falaise (2020)

> Emballages plastiques et métalliques

(Colonne
jaune)
282 tonnes
10 Kg / habitant



> Papiers, Emballages en carton

(Colonne
bleue)
763 tonnes
27 Kg / habitant



> Emballages en verre

(Colonne
verte)
1041 tonnes
37 Kg / habitant



Avec
**27 bouteilles
en plastique**
on fait
1 pull polaire



Avec
**670 canettes
en aluminium**
on fait
1 bicyclette



Avec
**2 kg de canettes
en aluminium**
on fait
1 trottinette



Avec
**25 bouteilles
en plastique**
on fait
1 arrosoir



Avec
**7 bouteilles
de lessive**
on fait
**1 siège auto
pour enfant**



Avec
**9 boîtes de
conserves**
on fait
**1 boule de
pétanque**

CONTACT PRESSE

Service Communication

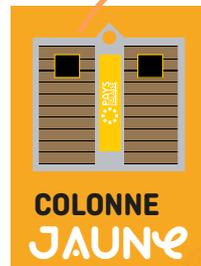
Communauté de Communes du Pays de Falaise

Tél : 02.31.90.42.18 - communication@paysdefalaise.fr

Simplifier le geste de tri et permettre à nos habitants de trier plus ! Comment ?

1 en permettant le tri de tous les emballages avec l'extension des consignes de tri.

2 en simplifiant le geste du tri avec deux colonnes au lieu de trois. Plus de questions à se poser, hormis les emballages en verre tous les emballages iront dans la colonne jaune



Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans la colonne de tri jaune avec les briques alimentaires et les emballages en métal. Cela constituait une exception dans les consignes de tri assez mal comprise et ne permettait pas de développer le recyclage des autres emballages en plastique.

Dès avril ces autres emballages en plastique pourront être triés en Pays de Falaise: pots, barquettes, films et sachets. Ils seront eux-aussi très majoritairement recyclés. Les emballages les plus complexes constitués de plusieurs matières, seront incinérés pour produire de l'énergie en attendant des solutions de recyclage.

Le Pays de Falaise va aller encore plus loin dans la simplification en supprimant un type de conteneur. Hormis le verre qui restera à part, tous les autres emballages et les papiers iront dans les conteneurs de tri jaunes.

La colonne bleue va donc disparaître, il n'y aura plus à hésiter entre l'un ou l'autre.

Ces changements sont imminents. Chaque foyer du territoire recevra prochainement un courrier, accompagné d'un guide et d'un mémo, expliquant ces nouvelles modalités.

DÉSORMAIS, VOUS POUVEZ DÉPOSER TOUS VOS EMBALLAGES DANS LE BAC DE RECYCLAGE

Pots de yaourt, barquettes, boîtes, sachets et films alimentaires rejoindront bouteilles, flacons, conserves et autres briques alimentaires.

DANS LA MÊME COLONNE :

Emballages papiers et cartons



+ Tous les emballages en métal



+ Bouteilles et flacons en plastique



+ NOUVEAU Tous les emballages en plastique



Il n'y aura donc plus qu'une seule question à se poser : c'est un emballage ? Si oui, je le trie !



Le déploiement des nouvelles consignes de tri sur les points de tri du Pays de Falaise

Les nouvelles consignes de tri vont amener des adaptations sur les équipements en place. Ainsi, les conteneurs bleus ne vont pas vraiment disparaître, de manière anticipée, leurs ouvertures sont d'ores-et-déjà en train d'être agrandies pour accueillir l'ensemble des emballages hors verre.

La signalétique sur chaque conteneur sera elle aussi re-

novelée afin d'intégrer les « nouveaux » emballages acceptés.

Enfin, en partenariat avec les communes, certains points de tri seront étendus et d'autres verront le jour afin de contenir les volumes supplémentaires engendrés par cette extension des consignes.



Le TRI : les bons réflexes !

1 **Pas besoin de laver vos emballages, il suffit de bien les vider !**
Les emballages salis ne gênent pas le processus de recyclage ; si vous les lavez vous gaspillez de l'eau qu'il faut ensuite traiter.

2 **Pas besoin d'enlever le bouchon sur la bouteille en plastique, il se recycle aussi.**
Et de manière générale, les petits éléments d'emballages peuvent être triés avec leur emballage principal car ils ne gênent pas le processus de recyclage.
Exemples : les agrafes et le scotch sur le papier cadeau, les spirales en métal sur les cahiers ou les fenêtres en plastique sur les enveloppes.

3 **Pas besoin d'imbriquer vos emballages entre eux et ni de les enfermer dans des sacs en plastique**
Les emballages doivent être déposés en vrac dans les bacs afin de ne pas gêner la séparation entre les matériaux qui s'effectue dans les centres de tri.

Et souvenez-vous : le meilleur des déchets est celui que l'on ne produit pas !

Retrouvez des astuces pour limiter vos déchets dans le Guide du Tri qui sera distribué dans les semaines à venir.

Le service Environnement de la Communauté de Communes du Pays de Falaise est à votre écoute pour toute question.

Contact Service Environnement Pays de Falaise :
environnement@paysdefalaise.fr ou 02 31 90 99 65